

## LIGNES DIRECTRICES DU PRIX DÉVELOPPEMENT CULTUREL - 2017

### 1. Le prix en bref

Ce prix est décerné à un OBNL culturel ou une coopérative culturelle qui, grâce à une initiative marquante et innovante, a contribué au développement des arts et de la culture en Estrie.

La date limite pour déposer votre candidature est **le lundi 11 septembre 2017**.

#### OBJECTIFS DU PRIX

- Souligner l'excellence artistique et culturelle des organismes de la région;
- Promouvoir les réalisations exemplaires des organismes culturels estriens auprès des citoyens, des décideurs régionaux et des médias.

### 2. Critères d'admissibilité

- Être une coopérative, ou un organisme culturel estrien reconnu\*;
- Présenter une ou plusieurs initiatives innovantes.

Ces initiatives doivent avoir été réalisées entre le 25 août 2015 et le 26 août 2017.

**\* la coopérative ou l'organisme doit être reconnu(e) comme un organisme artistique ou culturel professionnel par une instance municipale, provinciale ou fédérale**

### 3. Critères d'évaluation

- Qualité et originalité de l'initiative;
- Implication dans le milieu;
- Impact sur le dynamisme culturel de la région.

### 4. Documents à soumettre pour l'analyse de votre candidature (par courriel uniquement), maximum 3 pages pour l'ensemble des documents :

- Une présentation de l'organisme ou de la coopérative;
- Une présentation de l'initiative pour laquelle vous déposez votre candidature;
- Un texte présentant plusieurs éléments de réponses quant aux critères d'évaluation du prix DÉVELOPPEMENT CULTUREL;
- Un texte présentant votre motivation et l'importance que revêt l'obtention de ce prix pour votre organisme ou votre coopérative;
- Un texte de 20 mots et un de 250 mots présentant l'initiative innovante pour laquelle vous déposez votre candidature;
- Et bien sûr : [Le formulaire de candidature dûment](#) rempli.

### 5. Documents d'appui à envoyer (par courriel uniquement)

**Important : le matériel proposé doit être pertinent et en lien direct avec le projet présenté.**

- Une photographie de format JPG du répondant, libre de droits, qui sera utilisée par le CCE, à des fins promotionnelles uniquement. Merci d'indiquer le crédit photo;
- Autres documents d'appui (portfolio, photos, vidéo, lettres d'appui, extrait d'œuvre...),  
\* Formats :  
Images : maximum 10 images JPG de 1Mo chacune;  
Vidéos : maximum 10 minutes à soumettre avec liens URL Youtube, Vimeo ou autre;
- Une description des documents d'appui (titre, médium, année, dimension, durée);
- Dossier de presse au format PDF, maximum 3 pages.

## 6. Consignes pour l'envoi des documents par courriel

- UN envoi courriel pour votre texte avec un objet d'envoi clairement identifié : "Candidature au prix Développement culturel... - texte";
- UN envoi courriel pour vos documents d'appui avec un objet d'envoi clairement identifié : "Candidature au prix Développement culturel... - Documents d'appui";
- Chaque envoi courriel est définitif et il ne sera pas possible d'apporter des corrections ou de changer des documents par la suite.

**ENVOI DES DOCUMENTS** : Vos textes et documents d'appui doivent être envoyés à [prix@cultureestrie.org](mailto:prix@cultureestrie.org)

### À NOTER

- Vous pouvez soumettre votre propre candidature ou proposer celle d'une autre personne;
- Les demandes incomplètes ou celles reçues après la date limite de mise en candidature ne sont pas admissibles;
- Si aucune mise en candidature ne répond aux critères d'évaluation, le prix ne sera pas attribué;
- Les dossiers de candidature sont évalués par un jury de pairs.

## 7. Qu'est-ce que les finalistes gagnent ?

- Le fait d'être **sélectionné par un jury de professionnels et d'obtenir la reconnaissance de ses pairs**;
- **Une large couverture médiatique avant l'événement**;
- Une **mise en valeur dans le cadre de notre événement de reconnaissance, L'APÉRO CULTUREL** qui réunit non seulement le milieu culturel, mais aussi le milieu des affaires, de l'éducation et du monde municipal.

## 8. Qu'est-ce que le/la lauréat(e) gagne ?

- **Un montant de 500 \$**. Ce prix est remis dans le cadre de l'APÉRO CULTUREL par un représentant de la **CDEC (corporation de développement économique communautaire) de Sherbrooke et de la Société nationale de l'Estrie**, co-partenaires du prix.
- **Un soutien promotionnel dans le cadre d'une campagne des lauréats** de la part de partenaires (ICI Radio-Canada Estrie, La Fabrique culturelle | Télé-Québec).

### Des questions sur cet APPEL DE CANDIDATURES ?

Communiquez par courriel avec [Guillaume Houle](mailto:Guillaume.Houle@cultureestrie.org) (téléphone 819 563-2744, poste 223)

[Accéder au formulaire de candidature](#)